

Home

1. [Accueil](#)
2. Ces artistes mondialement connus partis en guerre contre Spotify, YouTube et Apple Music

Actualité

## Ces artistes mondialement connus partis en guerre contre Spotify, YouTube et Apple Music

Dix ans qu'elles existent et déjà les plateformes de streaming ont eu leurs lots de rébellions, accusées de peu rémunérer les créateurs. Plusieurs d'entre eux ont fait le choix de ne pas apparaître sur Spotify, Deezer ou YouTube. Retour sur ces artistes insurgés contre les plateformes d'écoute en ligne.

Prince

**Par Trax Magazine**

*En partenariat avec la Electronic Music Factory*

En 2018, l'écoute en streaming a représenté plus de la moitié des ventes de musique en France. Vertigineux. Mais si aujourd'hui, les plateformes d'écoute en ligne sont reines, un problème – et pas des moindres – subsiste : la rémunération des artistes par ces mêmes compagnies. Les chiffres varient en fonction des plateformes mais les rémunérations proposées restent faibles quelle que soit la nature des offres. En conséquence, certains artistes s'insurgent, voire contournent le système. Là où certains décident de purement et simplement supprimer leur catalogue des plateformes, d'autres travaillent plutôt avec des services jugés plus justes.

Pour Prince, la guerre aura duré vingt ans. À l'arrivée d'internet, du téléchargement souvent illégal de la fin des années 90, celui-ci n'a pas hésité à combattre la diffusion en ligne de la musique. Ambitieux, il décide en 2010 de ne publier son album qu'en CD. En 2015, l'artiste va plus loin encore et retire l'intégralité de son répertoire de Spotify pour intégrer la plateforme Tidal, créée par Jay-Z. Il aura fallu attendre son décès le 21 avril 2016 pour que ses ayants droit mettent à l'écoute du plus grand nombre plus de 300 morceaux publiés entre 1995 et 2010.

**Taylor Swift, Beyoncé, Adèle... ceux qui ont parié sur Tidal**

Tidal... À son lancement en grandes pompes le 30 mars 2015, la plateforme se voulait être celle qui allait mettre tout le monde d'accord. Plus juste en termes de rémunération des créateurs, Tidal fixait à 75% la proportion des revenus reversés aux ayant droit, contre 70% pour Spotify. « *C'est une plateforme qui appartient aux artistes* » clamait son fondateur Jay-Z, qui disait même vouloir faire des gros artistes des actionnaires.

Taylor Swift a des années durant été une fervente défenseuse de Tidal, notamment contre Spotify. Entre les deux, c'est l'amour vache et ça dure depuis des années. Taylor Swift entend vouloir défendre les jeunes créateurs face à la très (très) faible rémunération des artistes sur Spotify. Dans le Wall Street Journal, elle notait : « *la musique est un art et l'art est important et rare. Les choses rares et importantes ont de la valeur et les choses de valeur doivent être rémunérées* ». En 2018, Taylor Swift est revenue sur sa décision et a réintégré son catalogue sur la plateforme suédoise Spotify ; un geste pour remercier ses fans, disait-elle.

Beyoncé, maîtresse en communication a contourné tous les codes en proposant *Lemonade*, son mythique opus, en exclusivité pendant trois années sur Tidal. Il est disponible sur Spotify et Apple Music depuis seulement avril 2019.

```
{"preview_thumbnail": "/sites/default/files/styles/video_embed_wysiwyg_preview/public/video_thumbnails/PeonBmeFF  
Video (Adaptatif)."}]
```

## **Jean-Jacques Goldman, le Français contre les plateformes**

Le pont de la variété française et auteur-compositeur de renom, Jean-Jacques Goldman est presque le dernier Français à refuser de mettre son catalogue sur les plateformes de streaming. Il n'en explique pas les raisons, mais si l'on cherche un peu, on remarque que l'artiste a tout de même accepté de diffuser les albums enregistrés depuis 31 ans par les Enfoirés, au profit des Restos du coeur. Francis Cabrel a lui aussi longtemps été contre les plateformes. En 2017, il est pourtant revenu sur son choix. Au Parisien, il expliquait s'être rendu compte que son public était en demande, et aussi qu'il s'agissait du principal moyen d'écoute musicale de ses enfants.

Car, malgré toute la volonté des artistes de protester contre leur faible rémunération via le streaming, celui-ci a entre-temps redéfini l'industrie musicale et son modèle économique, tout en balayant le téléchargement illégal. Un formidable moyen pour découvrir des artistes, lancer des carrières et faire rayonner la France – aujourd'hui, 67% des revenus de vente de musique française à l'étranger proviennent du streaming – mais à quel prix ?

**Angèle Chatelier**